



Centre Inffo

Matinée d'Actualité

Mardi 25 novembre 2014

de 9 heures à 13 heures

MGEN, 3, square Max Hymans, 75015 Paris



© Shutterstock



RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Loi du 5 mars 2014 : présentation des décrets d'application

Les décrets d'application de la loi du 5 mars 2014* sont maintenant quasiment tous publiés au *Journal officiel*. Ils concernent en particulier le compte personnel de formation, les contributions des entreprises, les missions des OPCA et du FPSPP, le financement de l'apprentissage, le contrat et la période de professionnalisation, la consultation du comité d'entreprise, les instances nationales et régionales de concertation des principaux financeurs, les nouvelles définitions de la FOAD et de la VAE.

Centre Inffo, en partenariat avec la DGEFP, propose une matinée d'actualité qui permettra d'apporter la lecture la plus précise du contenu de ces nouvelles dispositions.

1. Loi n° 2014-288 du 5.3.14 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale (JO du 6.3.14).

8h30 Accueil des participants

9h00 Ouverture

Emmanuelle Wargon, déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)

Le compte personnel de formation (CPF) et le rôle des instances nationales et régionales : CNEFOP, CREFOP, COPANEF et COPAREF

INTERVENANTS **Jean-Philippe Cépède**, directeur du Pôle juridique – observatoire, Centre Inffo
Michel Ferreira-Maïa, Chef de la mission politique formation et qualification, Dgefp
Jonathan Emsellem, Chef de la mission droit et financement de la formation, Dgefp.

Les nouveautés concernant les entreprises, les organismes collecteurs et l'offre de formation :

- Les nouvelles obligations des entreprises en matière de formation
- Les nouvelles missions des OPCA et du FPSP
- L'apprentissage et la professionnalisation
- Les nouvelles définitions de la FOAD et de la VAE

INTERVENANTS **Jean-Philippe Cépède**, directeur du Pôle juridique – observatoire, Centre Inffo
Michel Ferreira-Maïa, Chef de la mission politique formation et qualification, Dgefp
Jonathan Emsellem, Chef de la mission droit et financement de la formation, Dgefp
Stéphane Rémy, Chef de mission de l'organisation des contrôles, Dgefp.

13h00 Fin de la matinée d'actualité

